

*Du temps du Tchad
sans mine...*



*Réalité actuelle
2004...*





REPUBLIQUE DU TCHAD

Ministère de l'Economie et du Plan

Haut Commissariat National de Déminage (HCND)

Centre National de Déminage (CND)



Présentation par

M. Assane N'Guéadoum

Conseiller

Chargé du Plan Stratégique et des Opérations

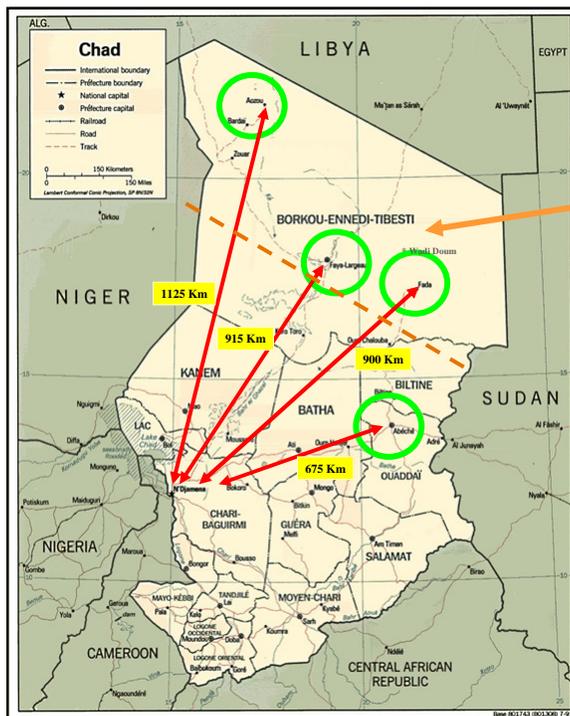
Centre National de Déminage



PLAN DE L'EXPOSE



- TCHAD : ampleur du problème
- Evolution et conséquences
- Stratégie Nationale
- Les acteurs
- Quelques réalisations
- Réponse aux questions
- Conclusion



CARTE DES DISTANCES

Faya Wadi Doum 180 Km

Bande d'Aozou

- 1 284 000 Km² (1800 x 900)
- + 9 000 000 habitants
- Extrême pauvreté
- Peu de routes (1000 km)
- Système de santé limité
- Températures extrêmes

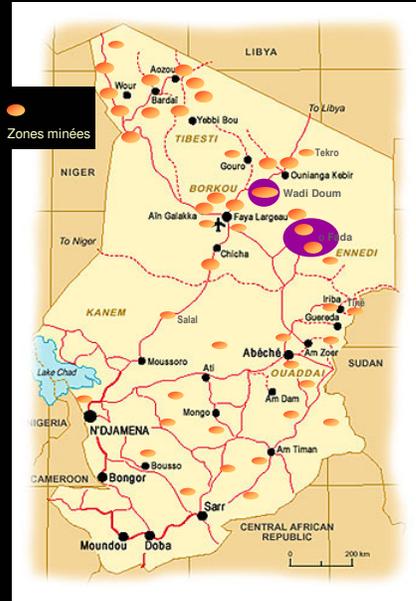


PROBLEMATIQUE

- 90% des mines se trouvent dans les régions Nord (B.E.T) et Est
- ont un impact direct sur le cadre de vie socio-économique des populations
- les Engins Non Explosés (ENE/UXO) créent plus d'accidents que les mines

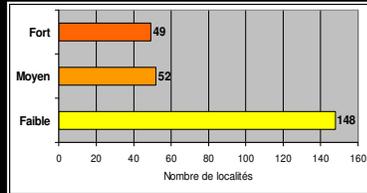


Principales zones minées du Tchad (Carte réalisée en décembre 1996)



1081 Km² de Pollués
249 Localités affectées

Par catégorie d'impact



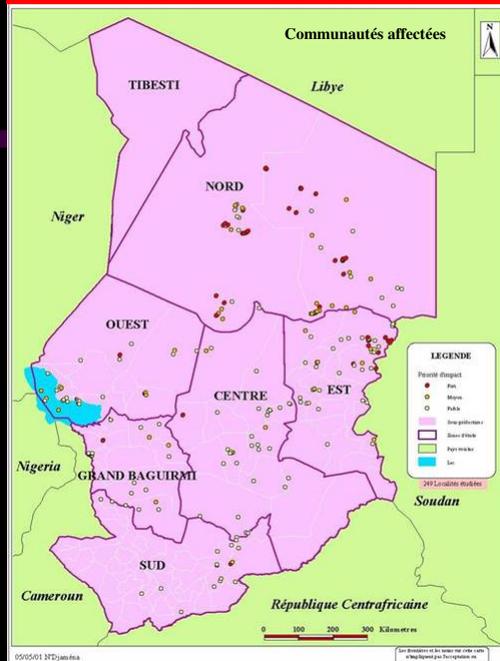
Population des localités affectées

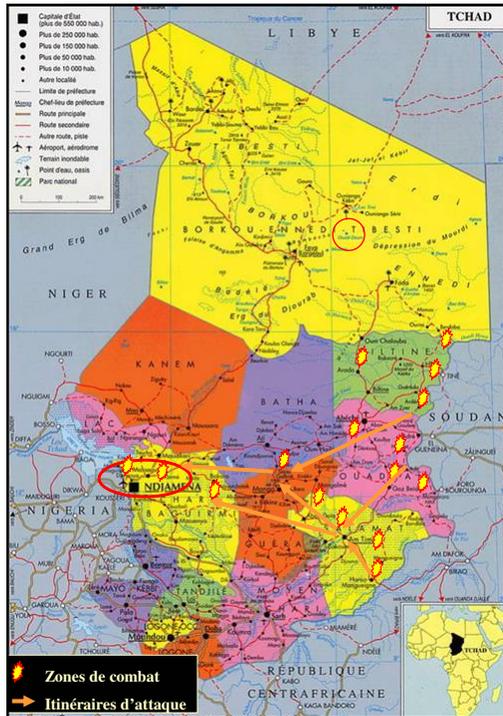
Catégorie d'Impact	Population affectée
Fort	63 470
Moyen	66 925
Faible	154 040
Total	284 435

Localités affectées par région

Région	Localités
Nord	91
Est	51
Centre	30
Ouest	29
Grand Baguirmi	28
Sud	20
Total	249

RESULTATS DE L'ETUDE D'IMPACT





EVOLUTION DE LA SITUATION

Nouvelles découvertes :

- ❖ 3 Champs de mines (Wadi Doum)
- ❖ Nombreuses zones polluées

Nouvelle pollution à base d'UXO:

➤ Est :

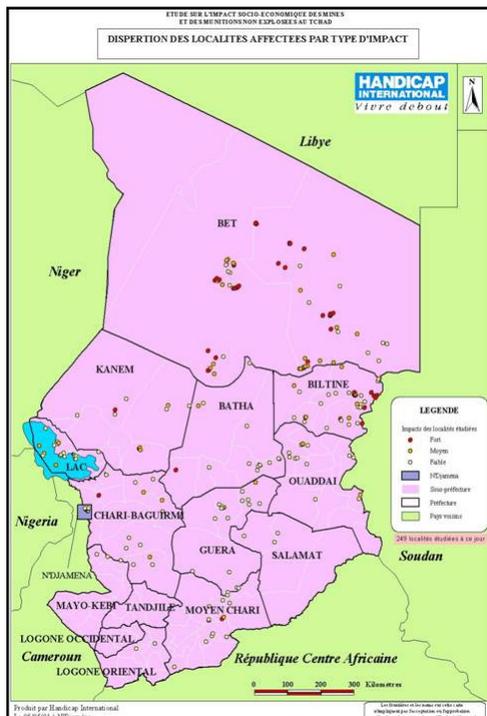
- ❖ Bahāï / Tiné
- ❖ Abéché / Biltine
- ❖ Aramkolé / Adré

➤ Sud – Sud Est :

- ❖ Haraze-Manguaigne
- ❖ Am-Timan / Goz Beidia

➤ Capitale N'Djaména (2006 et 2008)

- ❖ 7 – 8 - 10 Arrondissements
- ❖ Nord de la ville



SITUATION ACTUELLE

(Tchad sans le Tibesti)

- 177 communautés restent affectées par les mines et les UXO
- 252 Zones toujours contaminées
- 669 Km2 supposés pollués
- 200 337 personnes toujours affectées directement par les mines et les UXOs
- Fin décembre 2007 le nombre total des victimes recensées était de : 2632
 - 1143 morts
 - 1489 blessés)

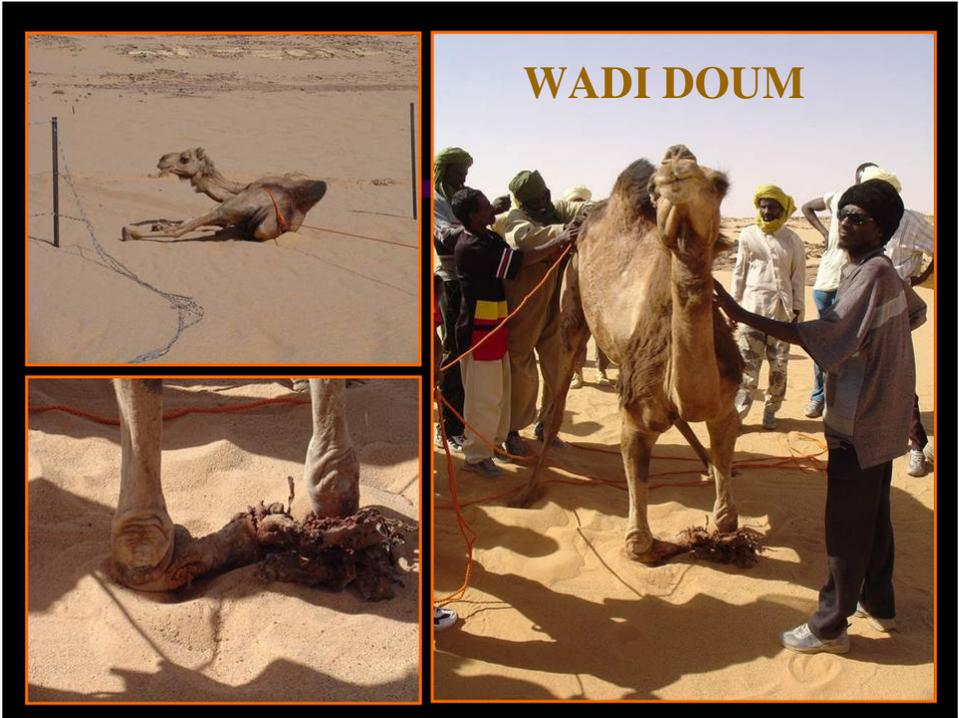


FADA



WADI DOUM







Accidents UNOPS – HCND - Opérateurs



2006:
Deux accidents
 • 9 morts
 • 6 blessés

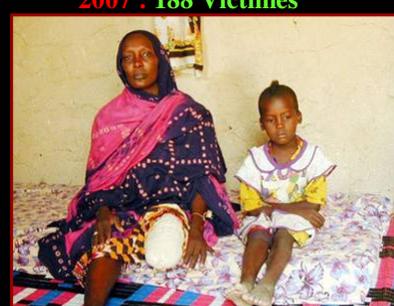
Depuis 2000
 • 15 morts
 • 11 blessés

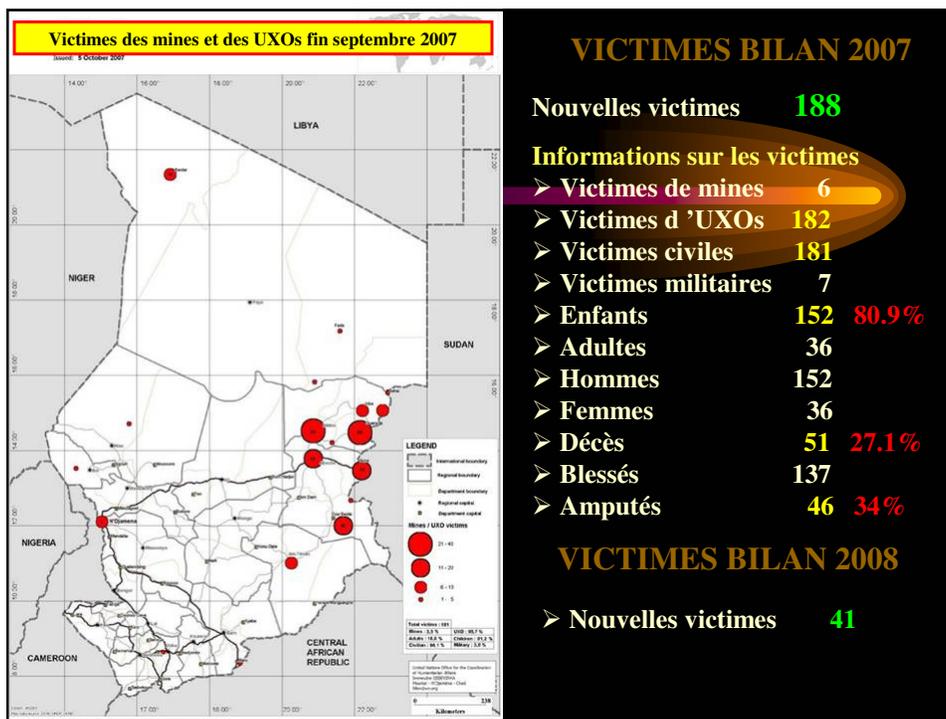


EVOLUTION DE LA SITUATION



2005 : 40 Victimes
2006 : 140 Victimes
2007 : 188 Victimes





Plan Stratégique National

Le Plan Stratégique National de Lutte Contre les Mines élaboré en 2002 a été intégré dans la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté en 2003.

Vision initiale

En 2009 plus de mines AP dans les zones sous la juridiction de l'Etat date qui pourrait devenir 2014 (Demande en cours)

Objectif:

Créer une **Capacité Nationale de Déminage** qui couvre tous les aspects de la lutte contre les mines et les Engins Non Explosés:

- o Opérations de déminage et de dépollution,
- o Education aux Risques des Mines,
- o Assistance aux Victimes des mines et des ENE,
- o Destruction des mines AP détenues en stock,
- o Plaidoyer contre l'usage des mines AP et pour

l'universalisation du Traité d'Ottawa.





LES ACTEURS



- **Ministère de l'Economie et du Plan**
 - ✓ Haut Commissariat National de Déminage (Comité de Pilotage)
 - ✓ Centre National de Déminage
- **Ministère de l'Action Sociale et de la Famille**
- **Ministère de la santé**
- **Quelques partenaires terrain:**
 - SECA DEV – CICR (N'Djamena - Moundou/2007)
 - A.R.P.H
 - A.E.H.P.T
 - V.P.H



QUELQUES REALISATIONS



Remise de tricycles à des handicapés
par la Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures



*Le Centre
d'Appareillage et de Rééducation de Kabalaye*



Le département orthopédie:

➤ Section prothèses



➤ Section podo-orthèses



➤ Section bois-métal





Les patients du C.A.R.K



- Handicapés du Tchad ou non
- Pathologies variées:
 - victimes de faits de guerre ou de mines,
 - accidents de la voie publique
 - séquelles de poliomyélite, de lèpre,
 - infections,
 - pathologies neuromusculaires,
 - infirmes moteurs cérébraux



ASSISTANCE AUX VICTIMES



- **Identification des victimes – Mise à jour de la Base de Données**
Gestion et diffusion de ces informations.





ASSISTANCE AUX VICTIMES



➤ Appui apporté à certaines Associations:

- ✓ Contribution du PNUD, (fonctionnement - bureaux)
- ✓ Dons privés, (confection de tricycles – cours de couture)
- ✓ Mobilisation des ressources (Portfolio)



ASSISTANCE AUX VICTIMES

COORDINATION



➤ HCND point focal pour des aides bilatérales notamment USA:

- Formation de l'équipe d'Assistance aux Victimes du HCND
- Formation du personnels médical opérationnel du HCND
- Formation de personnel médical venant de différentes associations
- Identification des besoins pour une prochaine intervention
(Financement d'un centre de réhabilitation à Abéché).

➤ Participation aux travaux destinés à la modification de la législation nationale

➤ Point focal pour la mobilisation des ressources destinées à l'Assistance aux Victimes



REPONSE AUX QUESTIONS



➤ PROGRES :

- ✓ Modestes,
- ✓ S'inscrivent dans un contexte d'absence de financement,
- ✓ Dépendaient du financement d'une étude permettant la réalisation d'une enquête puis l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action définissant des objectifs.



REPONSE AUX QUESTIONS



➤ I – Mécanisme de collecte des informations :

- ✓ Direction de la Sensibilisation et de l'Assistance aux Victimes,
- ✓ Centres Régionaux de déminage (Bardaï, Faya-Largeau, Fada, Abéché)
- ✓ Autorités Administratives, militaires, traditionnelles et religieuses,
- ✓ Centres de santé, hôpitaux, dispensaires, ONG,
- ✓ Equipes CND et fiches de collecte adaptées aux besoins distribuées aux partenaires,
- ✓ Accord de partenariat en cours avec la Croix Rouge du Tchad .

➤ II – Accès aux soins:

- ✓ Gratuité des soins :
 - ✓ Hôpital Général de Référence National de N'Djaména,
 - ✓ Hôpital Militaire,
 - ✓ Hôpitaux et dispensaires de districts.
- ✓ Transport gratuit des victimes par le CICR vers les Centres



REPONSE AUX QUESTIONS



➤ III - Accès aux services de réhabilitation:

- ✓ Transport gratuit des victimes par le CICR vers les Centres d'appareillage (N'Djaména, Moundou puis Abéché),
- ✓ Ouverture de nouvelles infrastructures médicales (CHU)

➤ IV – Soutien Psychologique:

- ✓ Augmentation du nombre des assistants sociaux,
- ✓ Voix des personnes handicapées,
- ✓ Associations de personnes avec handicap,
- ✓ Appui des organisations religieuses.



REPONSE AUX QUESTIONS



➤ V – Promotion socio-économique :

- ✓ Application de la Loi N° 007/PR/2007 du 28 juin 2007 portant protection des personnes handicapées :
 - Santé,
 - Education et formation,
 - Réinsertion Socio-économique,
 - Sport et loisirs,
 - Transport et habitat,
 - Sécurité.

➤ VI – Soutien Psychologique:

- ✓ Augmentation du nombre des assistants sociaux,
- ✓ Voix des personnes handicapées,
- ✓ Associations de personnes avec handicap,
- ✓ Appui des organisations religieuses.



➤ VI – Cadre légal :



✓ Décret N°136/PR/PM/MASF/94, portant institution d'une journée National des personnes handicapées ;

✓ Arrêté N°377/MEN/DG/95, portant exonération des élèves et étudiants handicapés et des enfants des personnes handicapés des frais d'inscription et de scolarité ;

✓ Décret N°580/PR/PM/MASF/2000, portant création d'une direction de la réinsertion des personnes handicapées au Ministère des Affaires Sociales et de la Famille ;

✓ Décret N°498/PR/PM/MEP/07 du 28 juin 2007, portant réorganisation du HCND qui crée une Direction de la Sensibilisation et de l'Assistance aux Victimes des Mines ;

✓ Loi N°007/PR/2007 du 09 Mai 2007, portant Protection des Personnes Handicapées.



✓ D'autre part cet effort continu a été soutenu par l'adhésion du Tchad aux différentes résolutions, recommandations et Convention relatives à la protection et à la réinsertion des personnes handicapées dans la société, particulièrement le Plan d'Action Mondial adopté par la décennie des Nations Unies (1983-1992), les règles d'égalisations des chances des personnes handicapées (1993), et la décennie Africaine des personnes handicapées par l'OUA (2000-2009).



➤ VII – Implication de différents Ministères :

- ✓ Le Plan d'Action pour l'Assistance aux Victimes n'est pas encore élaboré . Cependant grâce a une contribution du Canada il verra le jour au cours du dernier trimestre 2008,
- ✓ Les Ministères des Affaires Sociales, de la Santé, de l'Education Nationale, de la Fonction Publique et de l'emploi ont déjà été contactés pour participer à l'élaboration de ce Plan d'Action,
- ✓ Le CICR, des ONG et Associations impliquées dans l'appui aux personnes handicapées ont aussi été contactés.



LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE



Doit savoir:

- *que l'assistance aux victimes reste malheureusement le parent pauvre du programme de déminage faute de disposer de crédits suffisants.*
- *que l'assistance aux victimes se poursuivra après la disparition de la dernière mines ou du dernier UXO, pendant des dizaines d'années car la plupart des victimes sont des enfants qui vont vivre longtemps et nécessiter une aide durant le reste de leur vie...*



ASSISTANCE AUX VICTIMES



Le Tchad pour sa part se soucie sérieusement de la prise en charge des victimes de mines. Il lance un appel à la communauté internationale de se joindre à lui dans ses efforts pour cette opération à visage humain afin que l'esprit d'humanisme qui anime notre Convention puisse être concrétisé de manière efficace.



Merci

CONTACTEZ NOUS:

Coordonnateur du CND

Box 3179 N'Djaména. TCHAD

E-mail: mahamatkari2@hotmail.com

hcnd@intnet.td

Tel. (235) 252.47.05 Cell: (235) 6299702 / 9299702

Conseiller Opérations

Box 3179 N'Djaména. TCHAD

E-mail: angueadoum@yahoo.fr

Tel. (235) 252.47.06 Cell: (235) 6289904 / 9959310 / 230 19 00

www.mineaction-chad.org

États-Unis d'Amérique



Canada



Allemagne



Suisse



Italie



Japon



Grande Bretagne



France





Vers un Tchad



sans mine...

